



## CHARTRE DES PARENTS



Une charte, c'est : des **droits**, des **devoirs**, des **règles de vie** à respecter !

*Adhérer à une charte, c'est y souscrire complètement !*

**Rôle des parents : Accompagner et aider le club dans la Formation sportive et l'Education à la vie en société de leurs enfants.**

Des droits	Des devoirs	Des règles de vie à respecter
<p>Ils ont droit :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- à une formation et un encadrement de qualité pour leur enfant,</li><li>- à une pratique « en sécurité » sur le terrain et en dehors,</li><li>- à une information sur les activités, les comportements, les évolutions de leur enfant,</li><li>- au respect de toutes les composantes éducatives du Rugby,</li><li>- au partage de temps d'échange et de convivialité que doit organiser le club.</li></ul>	<p>Ils ont le devoir :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- d'adhérer au projet Sportif et Educatif du Club,</li><li>- de considérer le Club comme un lieu de Formation et d'Education,</li><li>- de ne pas « prendre position » dans le domaine sportif,</li><li>- d'être de bons spectateurs et des supporters exemplaires : respecter les joueurs, l'arbitre, l'environnement,</li><li>- de considérer la compétition comme un « moyen de formation »,</li><li>- de se tenir à l'écart mais de se mettre à la disposition des éducateurs et dirigeants en cas de besoin.</li></ul>	<p>Ils ont le devoir :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- de veiller à l'assiduité de l'enfant et à la ponctualité, tant pour le début des activités que pour les départs et les retours,</li><li>- de prévenir en cas d'absence, limitée à des motifs réels et sérieux,</li><li>- d'aider l'enfant à comprendre et accepter les règles et les contraintes de la vie de groupe,</li><li>- de s'intéresser auprès de l'enfant à l'activité, aux progrès, aux difficultés éventuelles,</li><li>- d'échanger avec les éducateurs et dirigeants sur la « vie » de leur enfant au sein du groupe ou dans l'activité.</li></ul>
<p>Ils ont aussi le droit :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- de faire des propositions constructives,</li><li>- de participer et de s'investir, mais uniquement dans le cadre défini par les responsables.</li></ul>	<p>Ils ont aussi le devoir :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- de se tenir à l'écart de l'activité, s'ils n'ont pas été invités à participer,</li><li>- d'être disponibles, en cas de besoin réel, à la demande des éducateurs ou dirigeants.</li></ul>	<p>Ils doivent aussi :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- respecter les éducateurs et dirigeants qui se consacrent bénévolement à leur enfant,</li><li>- être un « partenaire » dans l'évolution sportive et éducative de l'enfant.</li></ul>